



Normandie Stat's

Bulletin trimestriel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi et de solidarités
de la DREETS de Normandie

N° 31 - mai 2022

Le marché du travail au 1er trimestre 2022

Au premier trimestre 2022, en Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 134 160. Ce nombre baisse de 6,4 % sur le trimestre (soit - 9 110 personnes) et de 18,2 % sur un an. En France métropolitaine, ce nombre baisse de 5,3 % ce trimestre (- 16,5 % sur un an).

En Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 254 400 au premier trimestre 2022. Ce nombre baisse de 3,2 % sur le trimestre (soit - 8 530 personnes) et de 9,4 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre baisse de 2,8 % ce trimestre (- 8,4 % sur un an).

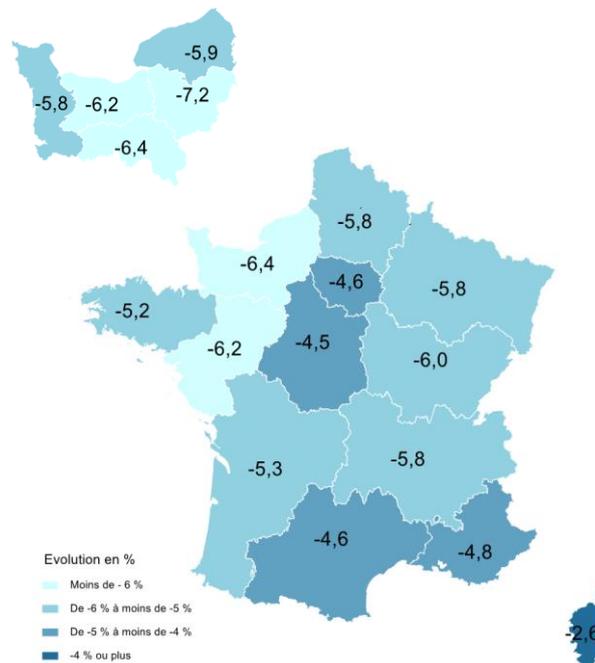
	DE catégorie A (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)		DE catégories A, B, C (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)	
	1er trim. 2022	Évolution sur un trimestre (%)	1er trim. 2022	Évolution sur un trimestre (%)
Calvados	26 650	- 6,8	52 050	- 3,0
Eure	24 740	- 7,2	47 220	- 3,4
Manche	14 720	- 5,8	29 890	- 3,4
Orne	10 070	- 6,4	19 060	- 3,5
Seine-Maritime	58 080	- 5,9	106 180	- 3,2
Normandie	134 260	- 6,4	254 400	- 3,2
France métr.	2 962,8	- 5,3	5 244,2	- 2,8

(en milliers, données CVS-CJO)

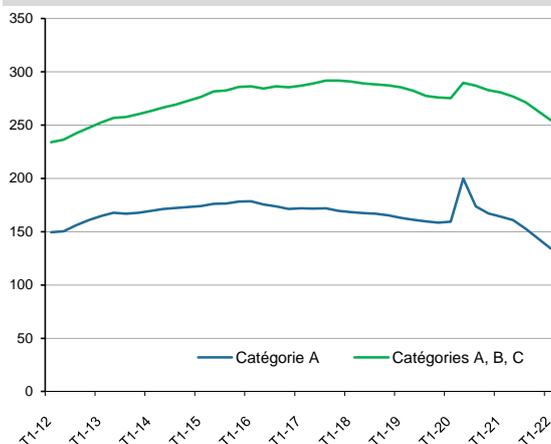
Source : Pôle emploi - Dares, STMT, traitements Dares
*CVS-CJO : Corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables
*DE : Demandeurs d'Emploi

- 6,4 % de demandeurs
d'emploi de catégorie A
sur un trimestre

Évolution sur un trimestre du nombre
de demandeurs d'emploi de catégorie A par région



Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C en Normandie



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares,
Données CVS-CJO (en milliers)

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares,
Données CVS-CJO

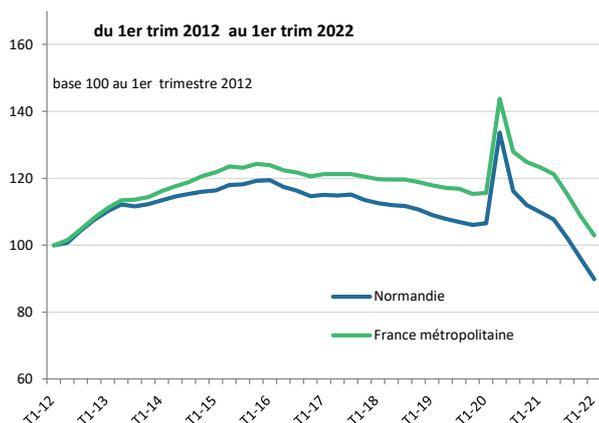
Marché du travail

Demandeurs d'emploi catégorie A au 1er trimestre 2022

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Ensemble	26 650	24 740	14 720	10 070	58 080	134 260	2 962 800
évolution sur un trimestre	-6,8%	-7,2%	-5,8%	-6,4%	-5,9%	-6,4%	-5,3%
évolution sur un an	-20,1%	-18,4%	-19,6%	-17,5%	-17,0%	-18,2%	-16,5%
Femmes	12 860	12 300	7 160	4 690	28 080	65 090	1 457 700
évolution sur un trimestre	-6,3%	-6,8%	-5,5%	-4,9%	-5,9%	-6,0%	-4,9%
évolution sur un an	-19,2%	-17,9%	-18,5%	-16,5%	-17,6%	-18,0%	-15,5%
Moins de 25 ans	3 740	3 470	2 120	1 450	8 960	19 740	366 800
évolution sur un trimestre	-13,2%	-15,6%	-10,2%	-9,4%	-10,3%	-11,8%	-10,8%
évolution sur un an	-28,4%	-28,0%	-29,6%	-24,9%	-24,6%	-26,5%	-25,4%
Plus de 50 ans	7 460	6 950	4 460	2 940	15 450	37 270	858 000
évolution sur un trimestre	-4,2%	-5,3%	-3,0%	-4,5%	-4,6%	-4,5%	-3,4%
évolution sur un an	-13,7%	-15,2%	-14,2%	-14,3%	-12,9%	-13,7%	-10,8%

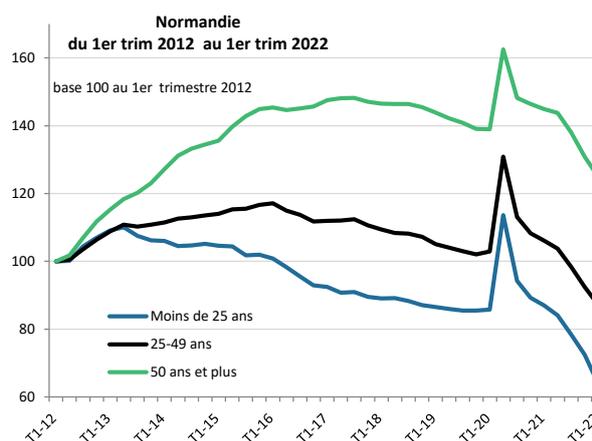
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



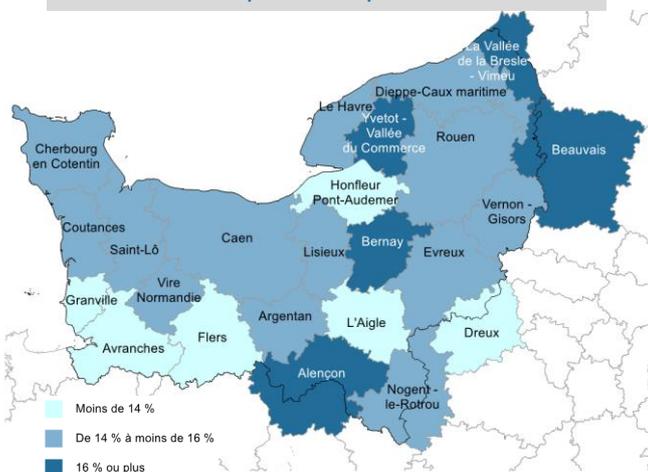
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CJO)

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge



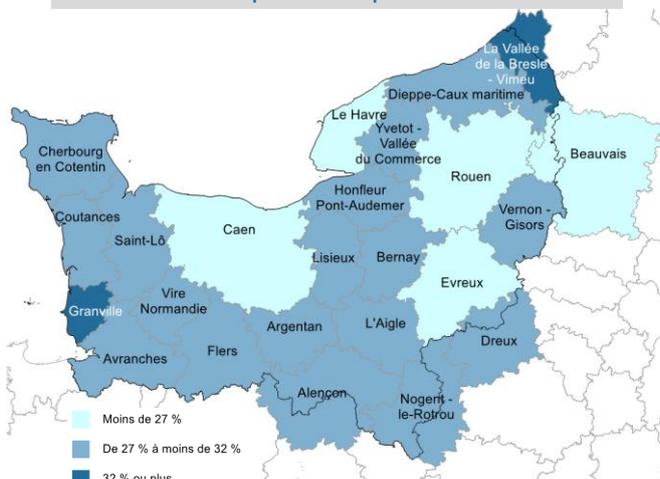
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CJO)

Part des moins de 25 ans dans la DE catégorie A au 1er trimestre 2022 par zone d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Données brutes

Part des 50 ans et plus dans la DE catégorie A au 1er trimestre 2022 par zone d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Données brutes

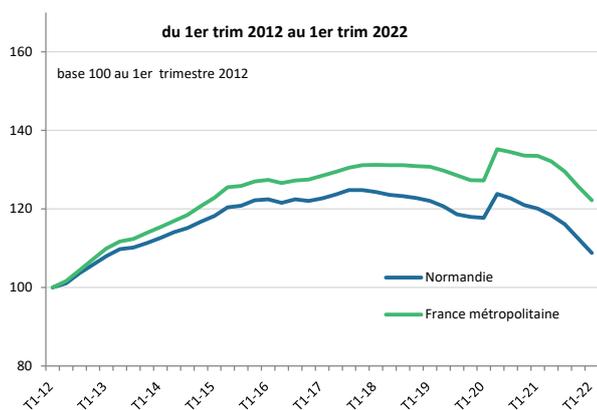
Marché du travail

Demands d'emploi catégories A, B, C au 1er trimestre 2022

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Ensemble	52 050	47 220	29 890	19 060	106 180	254 400	5 244 200
évolution sur un trimestre	-3,0%	-3,4%	-3,4%	-3,5%	-3,2%	-3,2%	-2,8%
évolution sur un an	-9,8%	-9,3%	-10,6%	-9,6%	-8,8%	-9,4%	-8,4%
Femmes	27 510	25 520	16 450	9 860	54 930	134 270	2 720 900
évolution sur un trimestre	-2,2%	-2,9%	-2,8%	-3,0%	-2,9%	-2,8%	-2,4%
évolution sur un an	-8,5%	-8,6%	-9,4%	-9,0%	-8,7%	-8,8%	-7,7%
Moins de 25 ans	7 050	6 530	4 070	2 830	15 900	36 380	634 100
évolution sur un trimestre	-5,6%	-6,2%	-4,0%	-5,0%	-4,4%	-5,0%	-4,4%
évolution sur un an	-17,1%	-16,5%	-20,0%	-15,5%	-15,2%	-16,4%	-15,3%
Plus de 50 ans	13 840	12 530	8 600	5 210	26 610	66 800	1 444 600
évolution sur un trimestre	-2,1%	-2,6%	-2,1%	-3,0%	-2,2%	-2,3%	-1,7%
évolution sur un an	-4,5%	-6,6%	-5,6%	-6,5%	-5,5%	-5,6%	-3,7%
Inscrits depuis un an et plus	24 670	23 840	14 010	9 060	53 220	124 810	2 522 900
évolution sur un trimestre	-5,6%	-5,2%	-5,5%	-6,5%	-5,8%	-5,7%	-5,0%
évolution sur un an	-15,0%	-14,0%	-15,5%	-16,0%	-15,4%	-15,1%	-12,5%

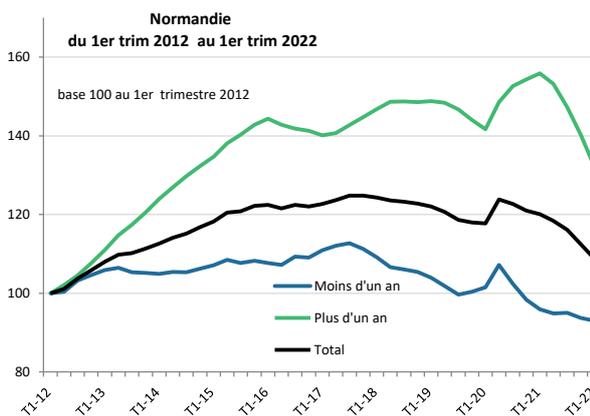
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



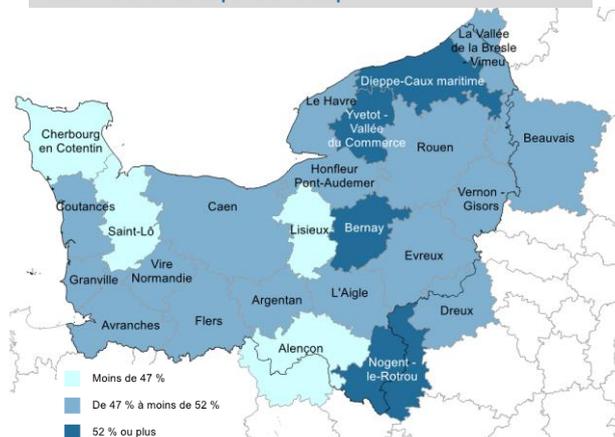
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CJO)

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par ancienneté



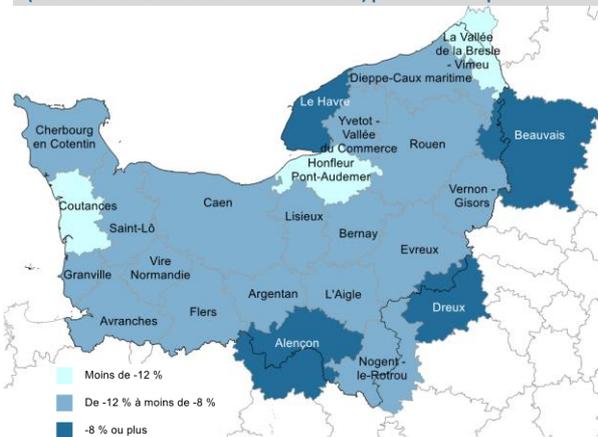
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CJO)

Part des inscrits depuis plus d'un an dans la DE catégories A,B,C au 1er trimestre 2022 par zone d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Données brutes

Evolution annuelle de la DE catégories A,B,C (1er trimestre 2021 au 1er trimestre 2022) par zone d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Données brutes

Marché du travail

Entrées et sorties de catégories A, B, C en Normandie

Définition

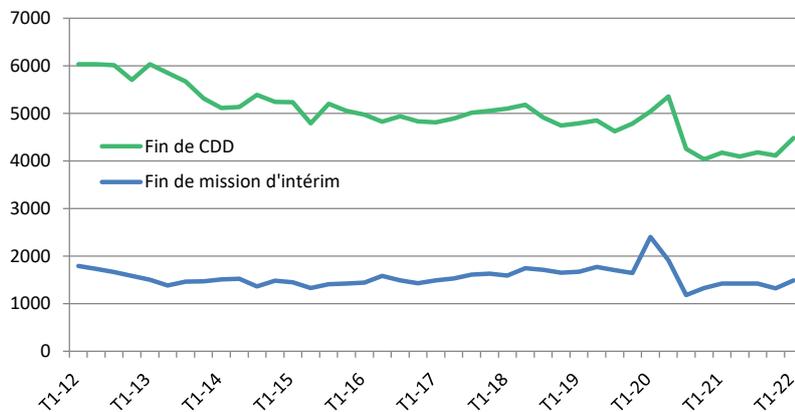
Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis* sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

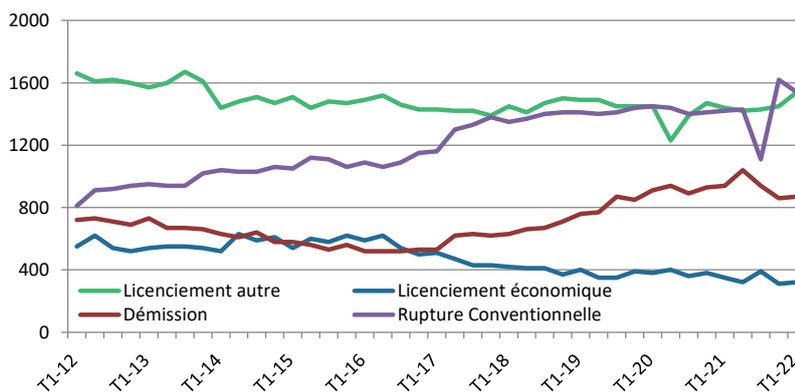
*Cnis : Conseil national de l'information statistique

Entrées à Pôle emploi



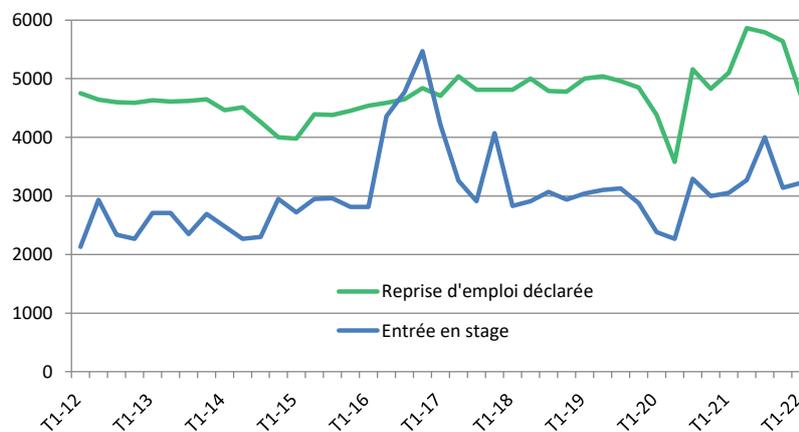
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Entrées à Pôle emploi suite à une rupture de contrat



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

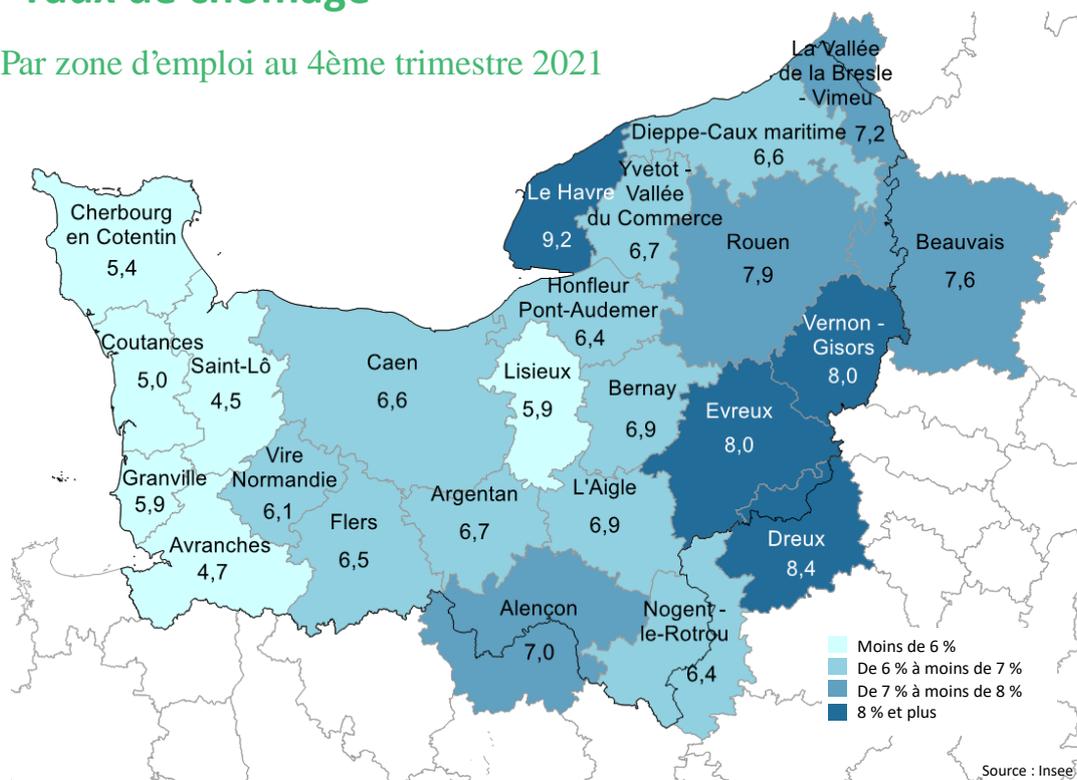
Sorties de Pôle emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Taux de chômage

Par zone d'emploi au 4ème trimestre 2021



	T4 2020	T3 2021	T4 2021	Évolution (en points)	
				Sur un trimestre	Sur un an
Calvados	7,3	7,2	6,5	- 0,7	- 0,8
Eure	8,0	8,1	7,4	- 0,7	- 0,6
Manche	5,8	5,6	5,0	- 0,6	- 0,8
Orne	7,3	7,4	6,7	- 0,7	- 0,6
Seine-Maritime	8,8	8,9	8,0	- 0,9	- 0,8
Normandie	7,8	7,8	7,0	- 0,8	- 0,8
France métro.	7,8	7,8	7,2	- 0,6	- 0,6

Source : Insee

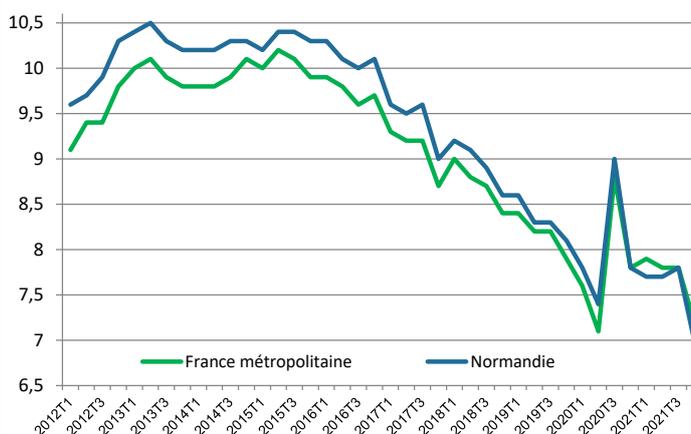
Définition

Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La population active au sens du BIT comprend les chômeurs au sens du BIT et les personnes en emploi en âge de travailler. Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé tous les trimestres par l'Insee à partir de l'enquête emploi. Cette enquête est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité. Aux échelons régional et départemental, les taux de chômage ne sont pas calculés au sens du BIT mais sont dits "localisés", car ils synthétisent les informations issues de l'enquête emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (pour la répartition géographique).

Evolution du taux de chômage



Définition

Taux de chômage et demande d'emploi sont deux concepts qui ne se recouvrent pas complètement. Mode de calcul, périodicité et populations couvertes différent. Estimé tous les trimestres par l'Insee grâce à l'enquête emploi, le taux de chômage au sens du BIT rapporte le nombre de chômeurs à la population active (somme des personnes au chômage et des personnes en âge de travailler, de 15 à 64 ans, en emploi). Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Ses évolutions peuvent différer de celles des demandeurs d'emploi, dont la mesure est réalisée tous les mois par la Dares et Pôle emploi à partir des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Emploi salarié

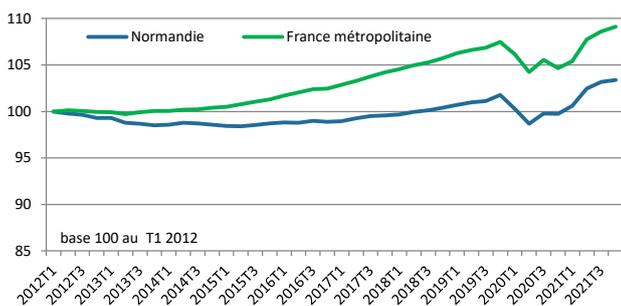
4ème trimestre 2021

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	32 155	35 945	38 014	18 914	71 249	196 276	3 091 113
évolution du trimestre	+0,2%	+0,0%	+0,5%	-0,5%	-0,5%	-0,1%	+0,2%
évolution sur un an	+1,0%	-0,4%	+3,4%	-0,3%	-1,1%	+0,3%	+0,7%
Construction	15 142	11 190	12 508	5 558	31 034	75 432	1 468 112
évolution du trimestre	+0,6%	+0,7%	+1,1%	-0,6%	+0,6%	+0,6%	+0,4%
évolution sur un an	+2,5%	+3,5%	+1,9%	+1,2%	+2,8%	+2,5%	+2,5%
Tertiaire marchand (1)	124 104	71 104	65 122	32 347	212 127	504 804	12 567 789
évolution du trimestre	+1,4%	+0,1%	+0,4%	+1,5%	+0,2%	+0,6%	+0,8%
évolution sur un an	+4,8%	+4,0%	+4,0%	+4,6%	+3,7%	+4,1%	+4,8%
Emploi salarié marchand (2)	175 800	120 200	120 672	59 422	317 896	793 991	17 440 539
évolution du trimestre	+1,1%	+0,1%	+0,5%	+0,6%	+0,1%	+0,4%	+0,7%
évolution sur un an	+3,8%	+2,5%	+3,4%	+2,5%	+2,5%	+2,9%	+3,8%
Tertiaire non marchand	86 784	56 639	56 163	32 837	158 331	390 754	7 881 209
évolution du trimestre	-0,3%	-0,8%	-0,6%	-0,4%	-0,6%	-0,5%	-0,1%
évolution sur un an	-0,1%	+1,3%	-0,0%	+0,2%	+1,5%	+0,8%	+0,5%
Emploi salarié total	262 585	176 839	176 836	92 259	476 227	1 184 745	25 321 748
évolution du trimestre	+0,7%	-0,2%	+0,1%	+0,3%	-0,1%	+0,1%	+0,4%
évolution sur un an	+2,5%	+2,1%	+2,3%	+1,7%	+2,1%	+2,2%	+2,8%

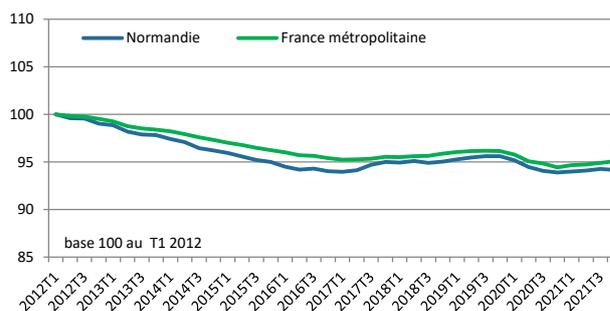
(1) : yc intérim (2) : yc secteur agricole

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

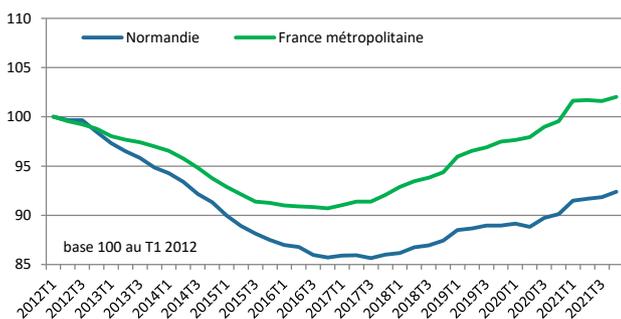
Tertiaire marchand (hors intérim)



Industrie

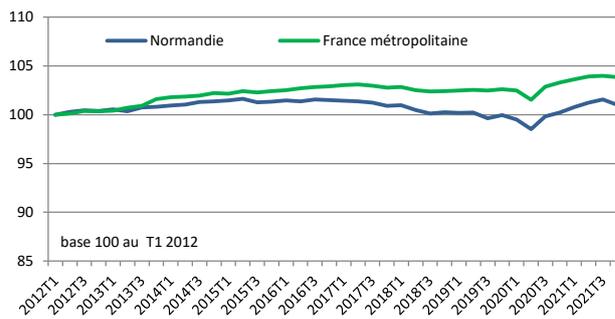


Construction



Données CVS

Tertiaire non marchand



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Définition

Depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acooss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). À partir de la validité du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Sont ainsi ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières et les coefficients de correction de variations saisonnières sont révisés chaque trimestre. D'un trimestre à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés.

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Les données portent sur l'ensemble de l'économie y compris les nouvelles données portant sur l'agriculture et l'emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale), sur la France métropolitaine.

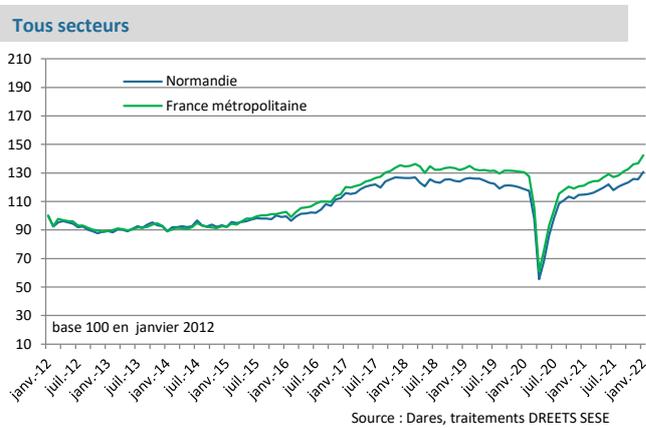
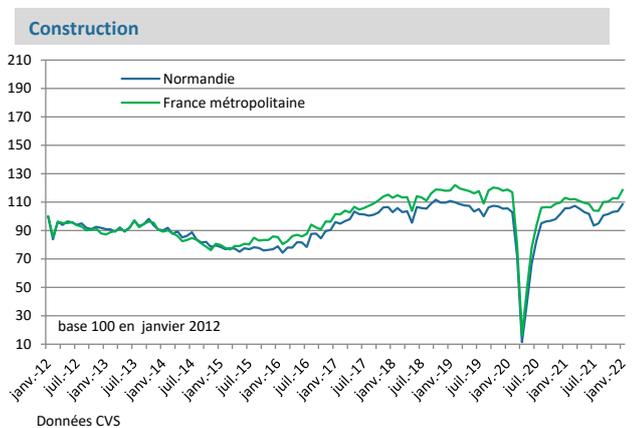
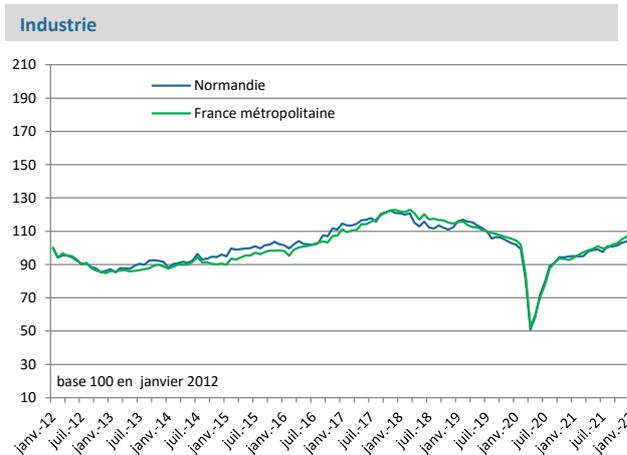
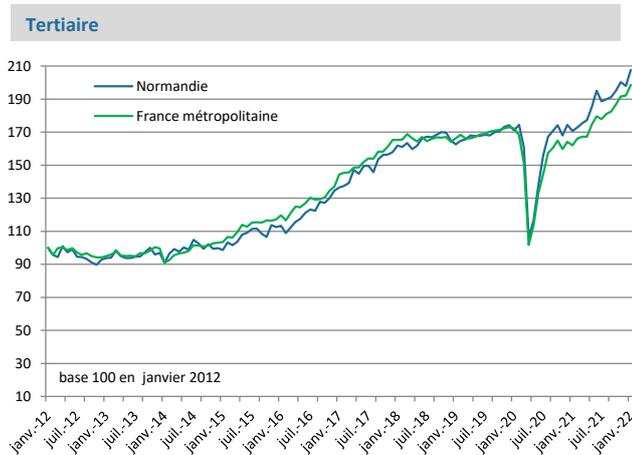
Intérim en équivalent-emplois à temps plein

janvier 2022

Données Corrignées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	3 841	4 648	3 152	2 779	6 768	21 188	293 560
évolution sur un mois	+3,2%	+2,8%	+7,5%	+8,8%	-0,3%	+3,2%	+4,5%
évolution sur un an	+17,7%	+13,2%	+19,5%	+7,1%	+9,0%	+12,6%	+18,6%
Construction	1 794	871	1 183	345	3 970	8 164	155 850
évolution sur un mois	+3,1%	+11,3%	+3,1%	+8,5%	+4,5%	+4,8%	+5,4%
évolution sur un an	+3,6%	+6,9%	-3,7%	+18,2%	+2,5%	+2,8%	+5,1%
Tertiaire	4 491	3 470	1 848	905	6 420	17 134	398 166
évolution sur un mois	+6,5%	+5,3%	+5,4%	+3,4%	+3,8%	+5,0%	+3,3%
évolution sur un an	+30,7%	+10,2%	+19,2%	+15,4%	+24,4%	+21,7%	+22,5%
Ensemble des secteurs	10 206	9 035	6 252	4 075	17 206	46 774	851 769
évolution sur un mois	+4,5%	+4,6%	+5,8%	+7,4%	+2,3%	+4,1%	+4,1%
évolution sur un an	+19,9%	+11,5%	+14,0%	+10,9%	+12,5%	+13,9%	+17,6%

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur

Source : Dares, traitements DREETS SESE



Données CVS

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Source

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les CDI intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail.

Les indicateurs sur l'intérim sont ventilés selon le secteur et le département des établissements utilisateurs des intérimaires. La nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature agrégée (NA) afférente à la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2). Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Définition

Equivalent-emplois à temps plein (ETP) :

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. A l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel.

On pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée du volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois.

Politiques d'aide à l'emploi : l'apprentissage

Campagne 2021 - 2022

Contrats d'apprentissage en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Campagne 2021 - 2022*							
Secteur privé	8 247	4 629	5 551	2 701	11 920	33 048	655 358
Secteur public	207	129	116	43	336	831	20 424
Ensemble	8 454	4 758	5 667	2 744	12 256	33 879	675 782
Campagne 2020 - 2021							
Secteur privé	6 524	4 222	4 488	2 190	10 264	27 688	544 446
Secteur public	119	92	78	32	229	550	15 701
Ensemble	6 643	4 314	4 566	2 222	10 493	28 238	560 147

Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS ESE
Campagne : juin à mai / * Campagne 2021-2022 : Données de juin 2021 à janvier 2022

Définitions

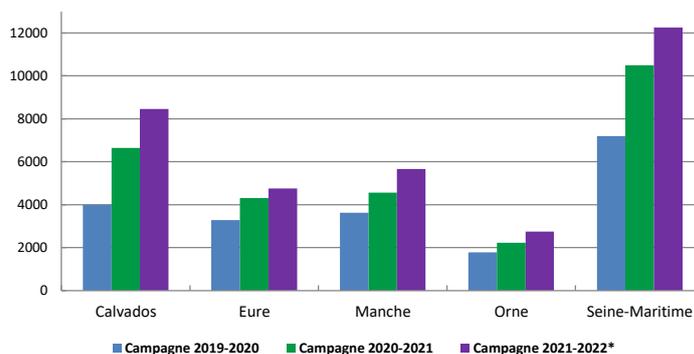
Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre professionnel. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Campagne

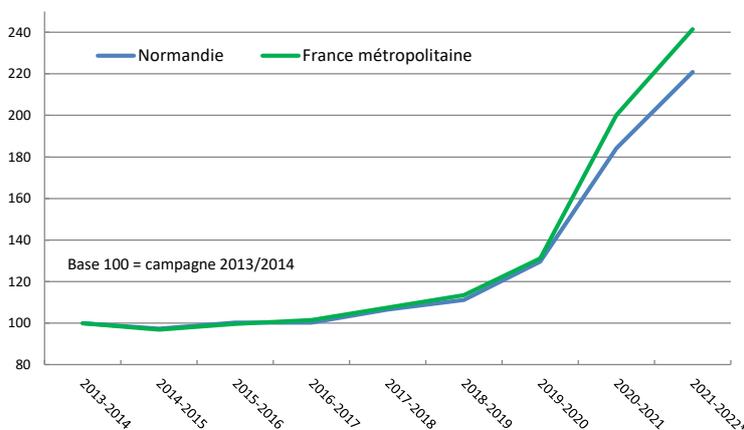
Les contrats d'apprentissage sont comptabilisés sur une « campagne » qui commence en juin et se termine en mai de l'année suivante.

Contrats d'apprentissage



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS ESE
* Campagne 2021-2022 : Données de juin 2021 à janvier 2022

Evolution du nombre d'entrées en contrats d'apprentissage par campagne



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS ESE
* Campagne 2021-2022 : Données de juin 2021 à janvier 2022

Politiques d'aide à l'emploi

PEC : Parcours Emploi Compétences

PEC Jeunes

Au 23 avril 2022, 260 entrées en Parcours Emploi Compétences Jeunes en Normandie

Parcours Emploi Compétences Jeunes Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2021 (hors éducation nationale)	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2021	Taux de prescriptions (en %)
Au 23 avril 2022			
Calvados	115	48	41,7
Eure	114	57	50,0
Manche	72	32	44,4
Orne	42	10	23,8
Seine-Maritime	248	113	45,6
Normandie	591	260	44,0
France	-	5 436	-

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP
Données hors éducation nationale

Définition

Parcours emploi-compétences

Les contrats unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi deviennent le support des parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

PEC QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) ZRR (Zones de revitalisation rurale)

Au 23 avril 2022, 420 entrées en Parcours Emploi Compétences QPV ZRR en Normandie

Parcours Emploi Compétences QPV ZRR Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2021 (hors éducation nationale)	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2021	Taux de prescriptions (en %)
Au 23 avril 2022			
Calvados	123	54	43,9
Eure	112	56	50,0
Manche	108	68	63,0
Orne	154	122	79,2
Seine-Maritime	254	120	47,2
Normandie	751	420	55,9
France	-	9 732	-

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP
Données hors éducation nationale

Avertissement

Des bénéficiaires des PEC peuvent se retrouver parmi les PEC Jeunes et les PEC QPV ZRR, il n'est donc pas possible de les additionner.

Le volume de prescription QPV + ZRR peut être supérieur au volume total de conventions validées du fait de QPV présent sur des communes classées ZRR.

Emploi Francs

Au 10 avril 2022, 239 entrées en Emplois Francs en Normandie

Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2021	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2021	Taux de prescriptions (en %)
Au 10 avril 2022			
Calvados	-	56	-
Eure	-	35	-
Manche	-	19	-
Orne	-	14	-
Seine-Maritime	-	116	-
Normandie	1 509	239	15,8
France	-	6 382	-

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP
Les objectifs départementaux sont en cours de définition

Définition

Emploi Francs

L'objectif des emplois francs est de répondre de manière innovante aux difficultés d'accès à l'emploi que rencontrent certains de nos concitoyens, résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Attaché à la personne et non à la localisation de l'entreprise, ce dispositif vise à promouvoir la mobilité par l'inclusion dans l'emploi durable.

Une aide financière est versée à toute entreprise ou association du territoire national, pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, d'une personne résidant dans un quartier prioritaire de la

Accompagnement des jeunes vers l'emploi

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

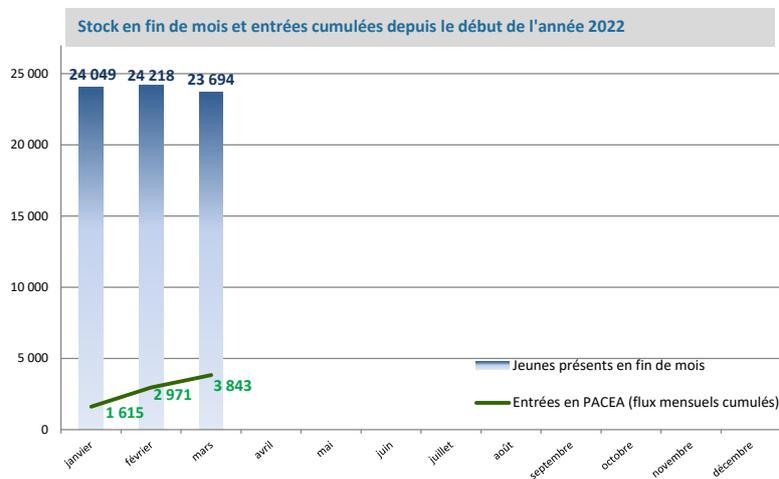
par les missions locales

Définition

PACEA

Le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis le 1^{er} janvier 2017. Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.



Source : DGEFP

Contrat Engagement Jeune (CEJ)

par les missions locales et Pôle Emploi

Au 24 avril 2022, 3 908 entrées en CEJ depuis le début du dispositif

	Nombre d'entrées*	Tranche d'âge révolu			
		16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	26 ans ou plus
Calvados	584	3,3%	52,9%	43,5%	0,2%
Eure	705	9,1%	57,2%	33,2%	0,4%
Manche	447	8,5%	55,3%	34,9%	0,7%
Orne	280	7,9%	53,9%	38,2%	0,0%
Seine-Maritime	1 892	4,3%	58,5%	37,0%	0,1%
Normandie	3 908	5,7%	56,7%	37,1%	0,2%
France métropolitaine	68 839	4,8%	52,4%	42,4%	0,3%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi
* cumulé depuis le début du dispositif

	Part des femmes	Part des TH	Part des jeunes résidents en QPV	Part des jeunes résidents en ZRR
Calvados	45,5%	2,1%	12,0%	14,0%
Eure	42,6%	2,6%	13,8%	4,0%
Manche	44,1%	3,8%	7,6%	26,8%
Orne	44,6%	2,1%	17,1%	53,9%
Seine-Maritime	44,5%	1,9%	20,2%	2,6%
Normandie	44,2%	2,3%	16,1%	11,0%
France métropolitaine	45,8%	2,1%	16,5%	11,9%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi
QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville
ZRR : Zones de revitalisation rurale
TH : Travailleurs handicapés

Définition

Le Contrat Engagement Jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) permet aux jeunes d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement intensif. Ce dispositif mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Le CEJ s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.

Le dispositif prévoit un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).

Chaque jeune sera accompagné par un conseiller de Mission Locale ou de Pôle emploi qui restera son référent tout au long de son parcours, y compris quand le jeune suit un programme extérieur à sa Mission Locale ou à Pôle emploi (ex. : une formation, une école de la deuxième chance, un EPIDE, etc.). Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

L'allocation peut atteindre 500 euros par mois pour les jeunes qui en ont besoin, c'est-à-dire des jeunes sans ressources financières, et qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement tout en subvenant à leurs besoins.

Insertion par l'Activité Economique (IAE)

4ème trimestre 2021

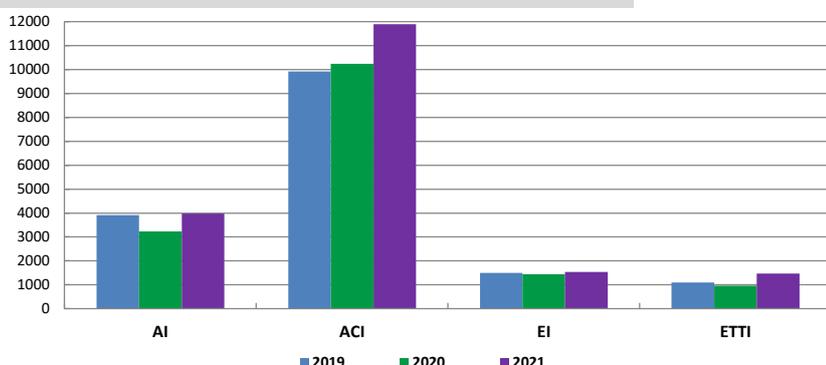
Entrées dans une structure de l'IAE	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Hommes	285	1 874	281	204	2 644
Moins de 26 ans	55	282	56	76	469
Entre 26 et 49 ans	157	1 142	157	106	1 562
50 ans ou plus	73	450	68	22	613
Femmes	506	1 139	109	83	1 837
Moins de 26 ans	73	167	14	22	276
Entre 26 et 49 ans	276	735	80	42	1 133
50 ans ou plus	157	237	15	19	428
Ensemble	791	3 013	390	287	4 481

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Caractéristiques des entrées dans l'IAE (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Inscrits à Pôle emploi	78,5	94,9	92,1	87,8	91,3
Depuis moins de 6 mois	25,5	19,6	15,4	17,4	20,1
Entre 6 mois et 1 an	10,1	10,5	15,9	17,8	11,4
Entre 1 an et 2 ans	13,7	17,9	23,8	20,6	17,8
Depuis 2 ans ou plus	29,2	47,0	36,9	32,1	42,0
Bénéficiaires du RSA	15,2	58,4	34,9	28,9	46,9
Travailleurs handicapés	7,5	9,9	8,7	4,5	9,0

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Entrées dans les structures de l'IAE



Source : Dares, traitements DREETS SESE

Définition

Insertion par l'Activité Economique

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé aux personnes les plus éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Il y a quatre types de structures : les associations intermédiaires (AI) qui proposent des services à la personne, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ils concernent tous secteurs d'activité, les entreprises d'insertion (EI) qui opèrent dans les biens et services marchands et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) spécialisées dans les secteurs couverts par le travail temporaire.

Situation du salarié à la sortie indiquée par l'employeur (cumul sur 1 an de janvier 2021 à décembre 2021)

Sorties examinées* (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Nombre de sorties examinées	2 984	3 055	483	1 251	7 773
Embauches en CDI	13,8	6,5	14,7	12,5	10,8
Embauches en CDD	31,1	20,2	17,0	30,1	25,8
Entrées en formation ou dans une autre structure IAE	13,4	12,1	14,5	15,3	13,3
Autres sorties positives	2,4	7,1	7,2	0,8	4,3
Ensemble des sorties positives	60,7	46,0	53,4	58,7	54,1
Ruptures pendant la période d'essai	3,0	7,1	11,4	0,0	4,7
Autres sorties négatives	36,3	46,9	35,2	41,3	41,2

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Sorties examinées* : sortie dont la situation est renseignée par l'employeur, cela représente 7 773 sorties sur un total de 18 628

Mutations économiques

Activité partielle

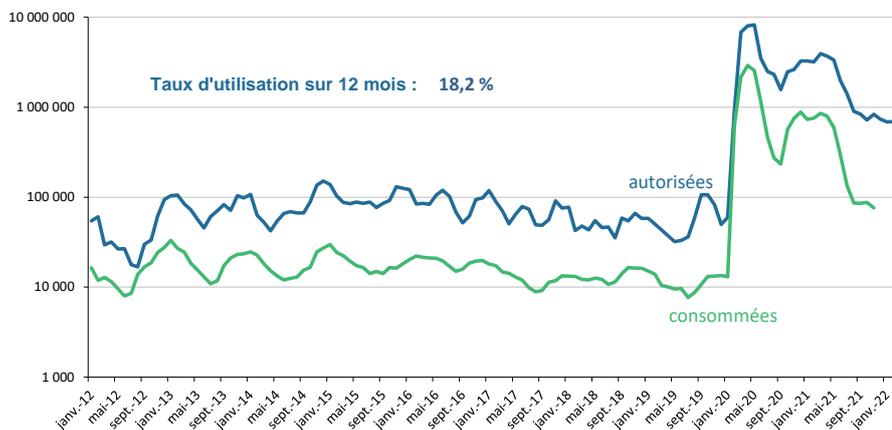
	Nombre de journées autorisées		
	mars 2022	Cumul de avril 2021 à mars 2022	Variation Cumul/ 12 mois précédents (%)
Calvados	190 814	3 438 481	- 71%
Eure	168 341	2 723 928	- 57%
Manche	18 307	1 147 347	- 81%
Orne	39 676	1 405 855	- 61%
Seine-Maritime	262 722	8 630 066	- 60%
Normandie	679 859	17 345 677	- 65%
France Métro	13 800 241	439 000 031	- 58%

Source: ASP / DGEFP - Sinapse, traitements Dares

Définition

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unédic.

Normandie : nombre de journées



échelle logarithmique

Source : DGEFP - Sinapse, traitements Dares

Avertissement

En raison de la suppression de l'obligation d'autorisation de mars 2012 à novembre 2012, les données ne sont pas exhaustives sur cette période.

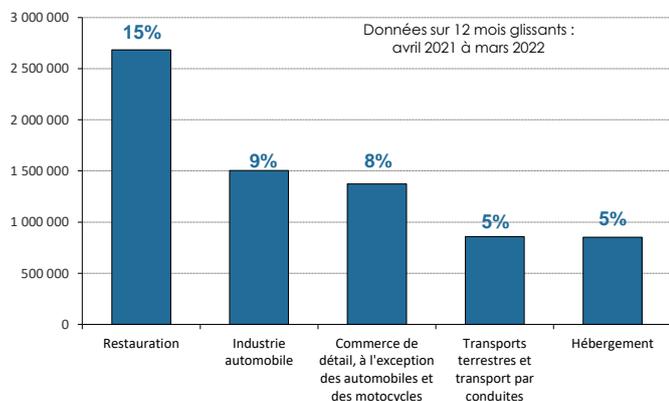
Taux d'utilisation

Il est calculé comme le rapport entre le nombre de journées réellement consommées par l'établissement et le nombre de journées autorisées par les DDETS.

NB : pour les journées consommées un recul de 3 mois est nécessaire afin de disposer de données consolidées.

Les 5 secteurs ayant demandé le plus d'activité partielle

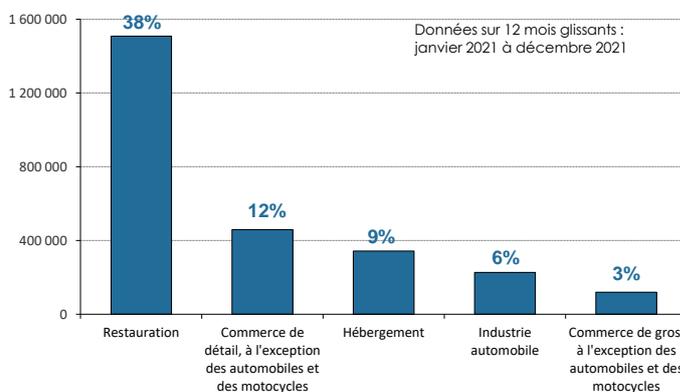
(journées autorisées)



Source: DGEFP - Sinapse, traitements Dares

Les 5 secteurs ayant consommé le plus d'activité partielle

(journées consommées)



Source: DGEFP - Sinapse, traitements Dares

Prestations de solidarités

Minima sociaux d'insertion et autres prestations sociales

Nombre d'allocataires en janvier 2022 et évolution en glissement annuel (en %)

	Revenu de Solidarité Active (RSA)		Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)		Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)		Prime d'Activité	
	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution
Calvados	13 870	- 9,9	3 010	- 4,7	11 800	- 0,8	51 960	+ 0,2
Eure	13 510	- 5,9	2 630	- 12,3	13 690	+ 4,8	37 800	+ 0,6
Manche	7 700	- 6,2	1 780	- 8,7	10 510	- 0,4	31 040	- 0,3
Orne	7 000	- 6,7	1 280	- 12,3	4 750	- 3,7	19 040	- 0,3
Seine-Maritime	40 490	- 6,0	6 450	- 11,3	30 400	+ 4,3	90 860	+ 1,3
Normandie	82 570	- 6,7	15 150	- 10,0	70 350	+ 2,2	230 700	+ 0,6
France	1 903 300	- 6,5	319 900	- 7,2	1 200 600	+ 1,5	4 553 900	+ 0,8

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA
Données provisoires (traitements DREES)

Définition

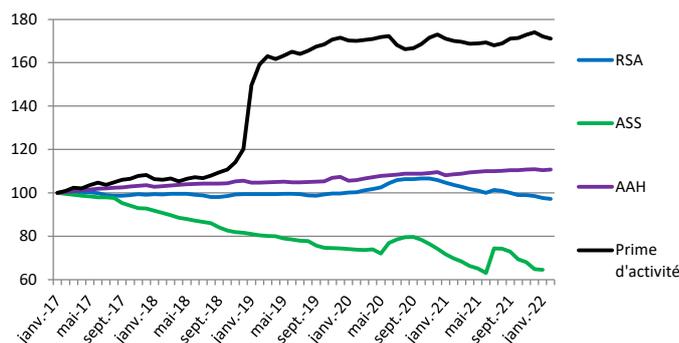
Le **revenu de solidarité active (RSA)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale.

L'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** s'adresse aux personnes handicapées aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

La **prime d'activité** est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

Evolution du nombre de bénéficiaires des prestations en Normandie



Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA
Données provisoires sur les 5 derniers mois (traitement DREES)

Aides destinées aux étudiants

Aides pour les étudiants en mars 2022

Aide Spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP)		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre d'ASAP attribuées	Montant moyen d'une ASAP
Normandie		460	530	299
France		8 880	11 010	315
Repas à 1€		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre de repas servis	Nombre moyen de repas par étudiants
Etudiants boursiers	Normandie	15 680	157 520	10,0
	France	278 480	2 622 230	9,4
Etudiants non boursiers	Normandie	340	4 510	13,3
	France	5 750	76 420	13,3

Source : Cnous

Définition

L'**aide spécifique allocation ponctuelle (ASAP)** est une aide financière destinée aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, qui rencontrent momentanément de graves difficultés. L'aide est attribuée par les services sociaux des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) après un travail d'évaluation sociale. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

Le **repas à 1 €**. En réponse à la crise sanitaire et depuis la rentrée universitaire 2020, les Crous proposent aux boursiers sur critères sociaux un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires. Depuis le 25 janvier 2021, et pendant la durée de la crise sanitaire, tous les étudiants, boursiers ou non, peuvent désormais bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 €.

Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

2021 / 2022	CALVADOS		EURE		MANCHE		ORNE		SEINE-MARITIME		NORMANDIE	
	Données au											
	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022						
Nombre de PSE	4	0	2	0	2	1	1	0	6	3	15	4
Nombre d'emplois supprimés envisagés	97	0	39	0	228	2	3	0	259	42	626	44

Sources : DDETS /SI RUPCO

Définition

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Le PSE regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre de licenciements, notamment par des mesures de reclassement et il est obligatoirement communiqué aux DDETS.

Le nombre d'emplois supprimés envisagés est celui connu au début de la procédure lors de sa déclaration aux DDETS.



Retrouvez l'ensemble des publications du Service observation Études, Statistiques et Évaluation et l'actualité de la DREETS de Normandie en vous rendant sur <https://normandie.dreets.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Michèle LAILLER-BEAULIEU - Rédaction : SESE DREETS de Normandie

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie

Tél : 02 32 76 16 20 / Fax : 02 32 76 16 79 - 14 Avenue Aristide Briand 76108 ROUEN CEDEX 1

Titre clé : Normandie stat's = ISSN 2556-5745

